



PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale des parents de l'école Philippe-Morin,
tenue le mercredi 11 septembre 2013 à 18h50

1. Mot de bienvenue

Le président du CÉ 2012-2013, M. Patrice Dugal, ouvre l'assemblée

2. Mot de la direction/ Présentation des membres de l'équipe-école

M. Jean-Pierre Nicolas souhaite la bienvenue à tous les parents, présente le personnel enseignant puis fait le tour des informations en lien avec le bon fonctionnement de l'école : agenda (suivis et signatures), nouvel horaire de l'école, surveillance des enseignants, rendez-vous avec la direction ou le personnel, présence des parents dans l'école, Info-Parents, stationnement autour de l'école, code de vie, lait-école, clientèle, bénévoles (bibliothèque, clinique de vaccination, photo scolaire).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale 2011

M. Nicolas présente l'ordre du jour.

Madame Catherine Roussel propose son adoption, appuyée de Madame Sylvie Giroux.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 septembre 2011

Madame Geneviève Auger propose l'adoption du procès-verbal, appuyée de Madame Annie Beauséjour.

Adopté à l'unanimité.

5. Mot du président sortant et présentation des membres du conseil d'établissement

M. Dugal présente les membres du conseil d'établissement 2012-2013. Il fait part des activités du conseil d'établissement au cours de la dernière année. Sept réunions ont été tenues au cours desquelles plusieurs dossiers ont été traités : transport scolaire, sorties éducatives, service de traiteur, soutien aux écoles montréalaises, campagne de financement et autres.



6. Mise en candidature et élection aux deux postes vacants

- Madame Geneviève Auger est proposée par M. Patrice Dugal, appuyée de Madame Geneviève Blondin, pour un mandat de 2 ans.
- M. Patrice Dugal est proposé par Madame Catherine Roussel, appuyée de Madame Geneviève Auger pour un mandat de deux ans.
- M. Roger Lippé est proposée par M. Patrice Dugal, appuyé de Madame Geneviève Auger, pour un mandat de 2 ans.

Madame Auger et M. Dugal sont élus à la majorité des voix.

7. Élection du représentant au Comité de parents et son substitut

M. Nicolas explique en quoi consiste ce comité.

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier se propose pour le poste de déléguée pour la nouvelle année scolaire. Personne ne se propose comme substitut.

Adopté à l'unanimité.

8. Décision quant à la formation d'un O.P.P.

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier, appuyée de Madame Guylaine Renaud, propose la formation d'un O.P.P

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée : 19h45

Compte-rendu écrit par Madame Geneviève Blondin, secrétaire

M. Patrice Dugal,
Président sortant

Jean-Pierre Nicolas,
Directeur

Signé à Lachine, le _____